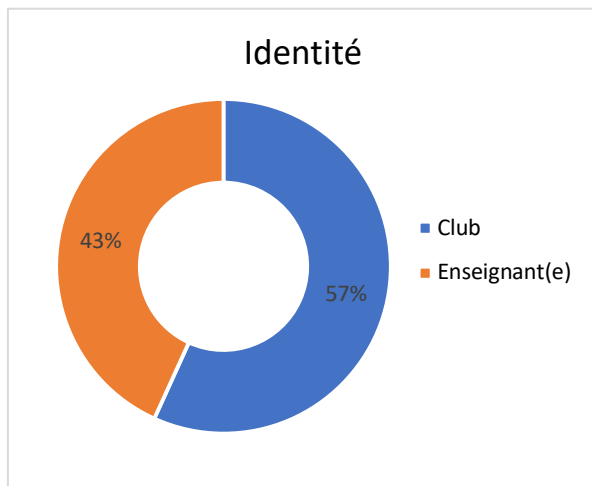


EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT

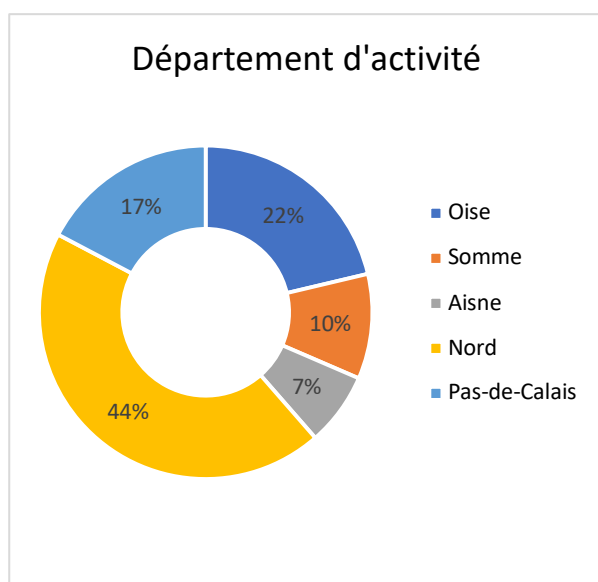
EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT

La présente étude porte sur l'employabilité des diplômés d'état. Pour ce faire, on vient interpréter les données obtenues à l'aide d'un questionnaire à choix multiples envoyé aux clubs et DE(S) de la région des Hauts de France. En somme, notre échantillon peut être considéré comme représentatif puisqu'il est constitué de 324 participations.



Identité des participants :

Notre échantillon se compose à 57% de réponses provenant de clubs et de 43% de réponses provenant d'enseignants.



Représentation départementale :

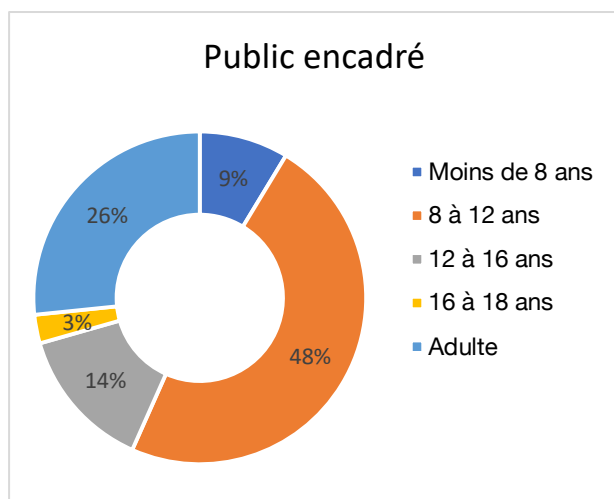
Les départements des Hauts de France sont inégalement représentés : l'activité des enseignants se situe majoritairement dans le Nord (44%).



Détention d'une carte professionnelle à jour :

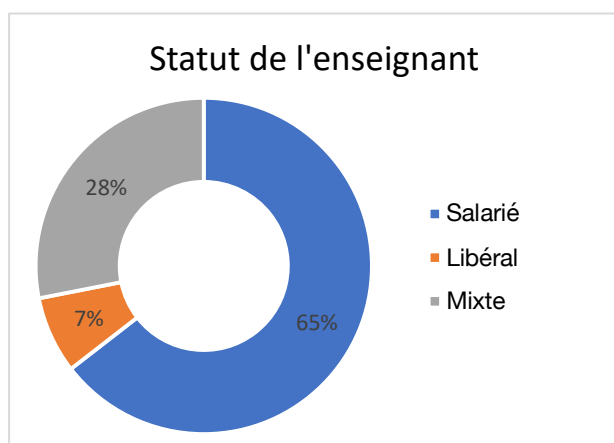
7% des enseignants concernés par l'étude ne sont pas en possession d'une carte professionnelle à jour. Nous les invitons à régulariser leur situation le plus tôt possible.

EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT



Public encadré :

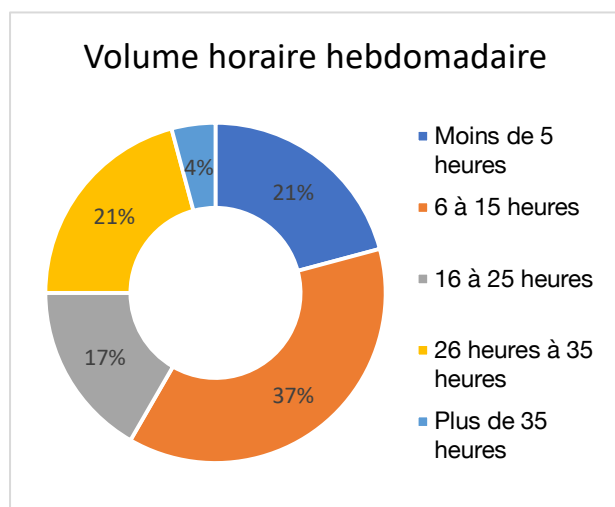
Le public majoritairement encadré (48%) par les enseignants est celui des 8 à 12 ans.



Statut de l'enseignant :

L'enseignant occupe principalement (93%) le statut de salarié et ce, soit de manière exclusive soit couplé à une activité libérale.

Enseignants à l'activité exclusivement libérale



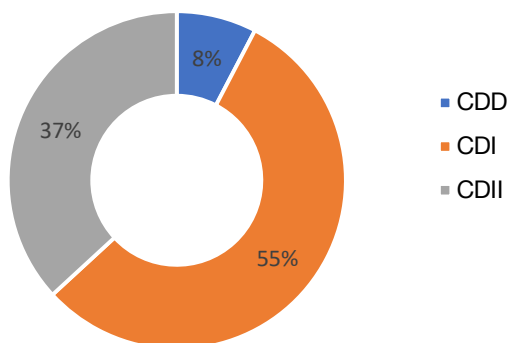
Volume horaire hebdomadaire :

Les enseignants ayant une activité exclusivement libérale effectuent en moyenne* 16 heures d'encadrement par semaine.

* Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.

Enseignant à l'activité exclusivement salariée

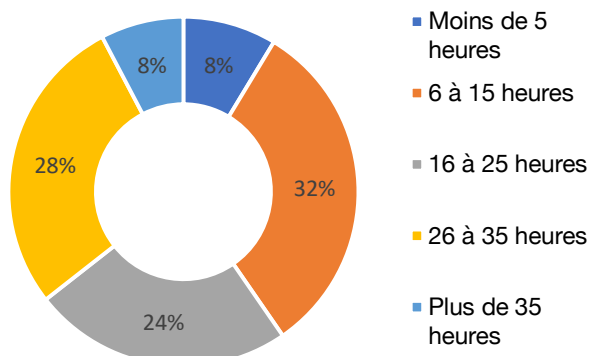
Nature du contrat de travail



Nature du contrat de travail :

Les enseignants ayant une activité exclusivement salariée bénéficient quasi systématiquement (92%) d'un contrat de travail à durée indéterminée.

Volume horaire hebdomadaire

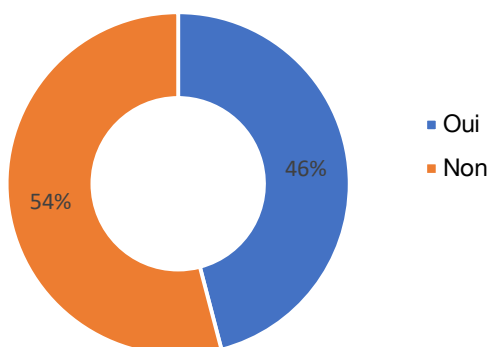


Volume horaire hebdomadaire :

Les enseignants ayant une activité exclusivement salariée exécutent en moyenne* 20 heures de travail par semaine.

* Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.

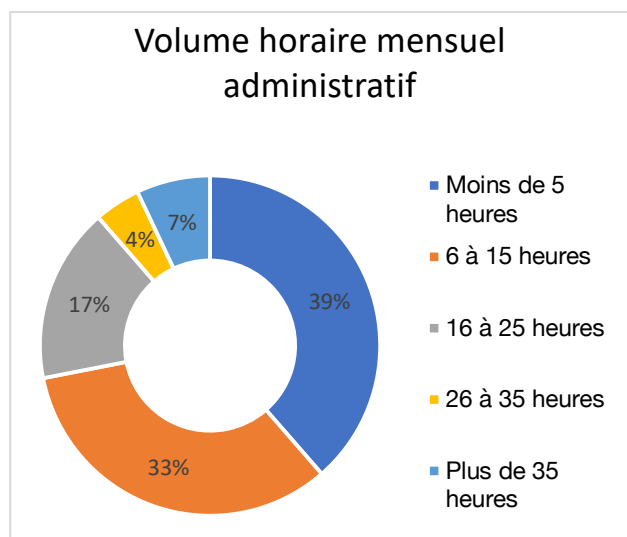
Missions administratives



Contractualisation de missions administratives :

Un peu moins de la moitié (46%) des contrats de travail des enseignants ayant une activité exclusivement salariée comprend des missions d'ordre administratif.

EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT



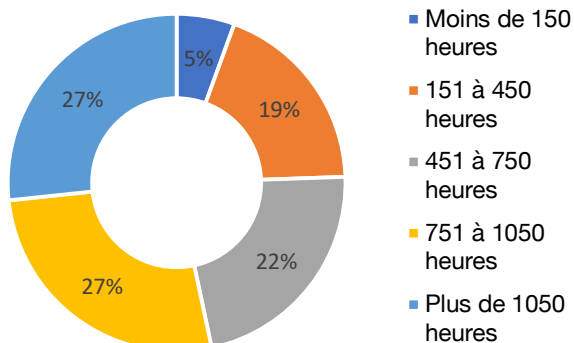
Volume horaire mensuel des missions d'ordre administratif :

En moyenne*, le volume horaire mensuel des missions d'ordre administratif s'élève pour les enseignants concernés à 12 heures.

* *Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.*

Enseignant à l'activité mixte (à la fois salarié et libérale)

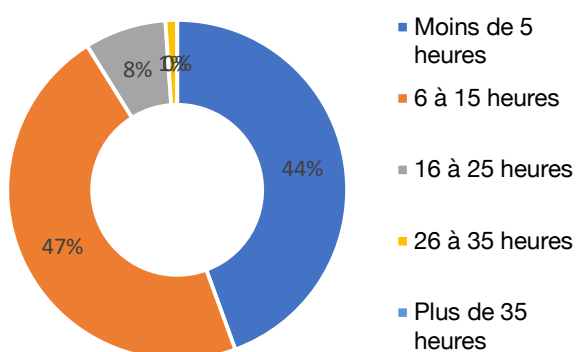
Volume horaire annuel salarié



Volume horaire annuel salarié :

En tant que salarié, 54% des enseignants au statut mixte exercent plus de 751 heures de travail par an.

Volume horaire hebdomadaire libéral

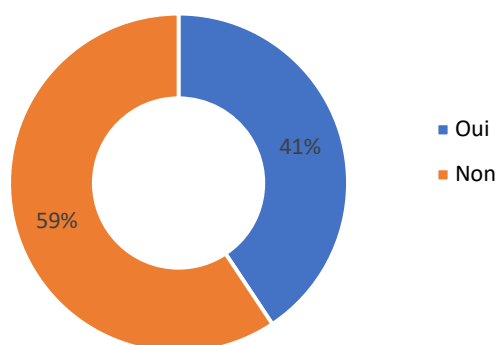


Volume horaire hebdomadaire libéral :

En tant que libéral, l'enseignant au statut mixte exerce en moyenne* 8 heures d'encadrement par semaine.

* Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.

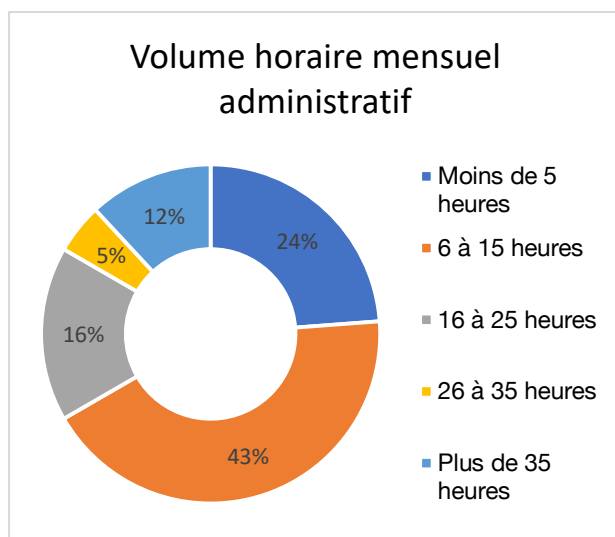
Missions administratives



Contractualisation de missions administratives :

Moins de la moitié (41%) des contrats de travail des enseignants ayant un statut mixte comprend des missions d'ordre administratif.

EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT



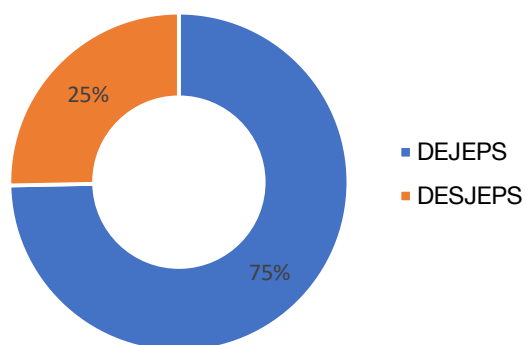
Volume horaire mensuel administratif :

En moyenne*, le volume horaire mensuel des missions d'ordre administratif s'élève pour les enseignants concernés à 14,5 heures.

* Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.

Formations et évaluations de l'enseignant

Diplôme d'Etat

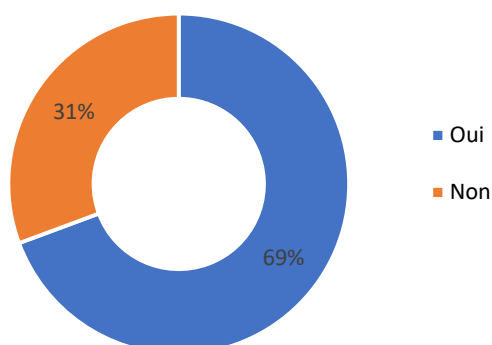


Nature du diplôme d'État :

Dans la région, la proportion des DE/BE1 et DES/BE2 ayant répondu au questionnaire s'élève respectivement à 3/4 et 1/4.

En réalité, la région compte 337 DE/BE1 (soit 84%) et 63 DES/BE 2 (soit 16%).

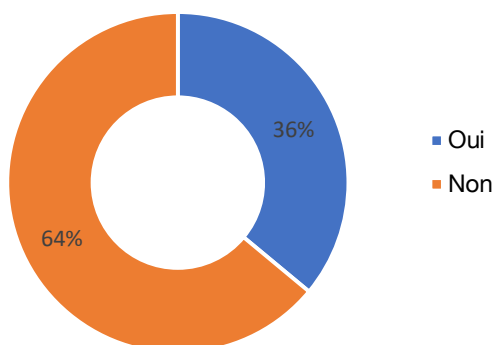
Formation continue



Possibilité d'accès à la formation continue :

Plus de deux tiers (69%) des enseignants interrogés se sont vus offrir par leur club la possibilité de suivre au moins une formation continue.

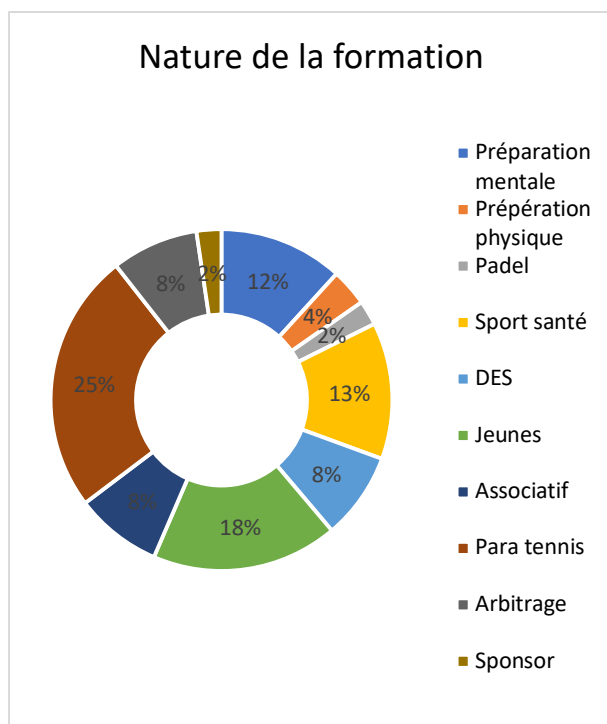
Participation à la formation continue



Participation à la formation continue :

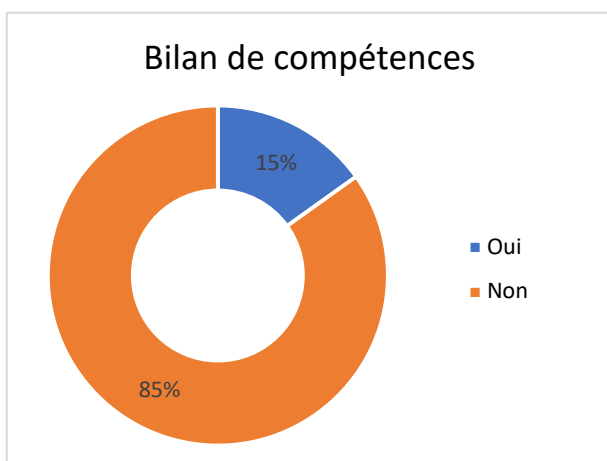
Pour les enseignants ayant eu la possibilité de suivre une formation continue, seule 36% d'entre eux ont accepté d'y participer.

EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT



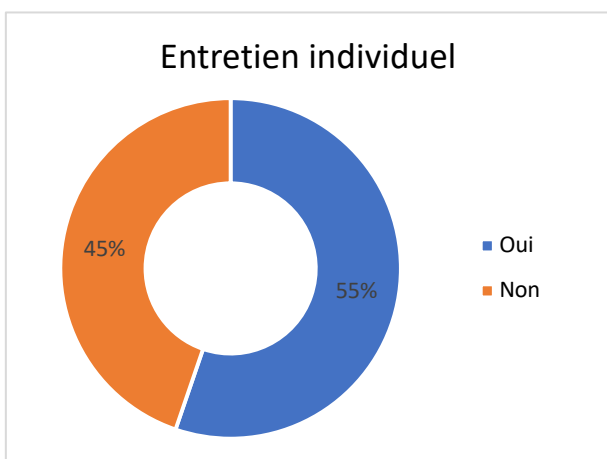
Nature de la formation effectuée :

Les enseignants ont principalement choisi de suivre les formations relatives au para tennis, à la formation des plus jeunes et au sport santé.



Bilan de compétences :

On peut déplorer que très peu d'enseignants (15%) aient effectué ou prévoient d'effectuer un bilan de compétences.



Entretien individuel :

Plus de la moitié (55%) des enseignants a effectué ou prévoit d'effectuer un entretien individuel au cours de l'année.